

INFORMATIONS SUR LA RENTREE SCOLAIRE DES PETITES SECTIONS. (enfants nés en 2019)

L'inscription à l'école maternelle se fait en **deux temps obligatoires**:

1°) **inscription en mairie** (fournir livret de famille et carnet de santé)

2°) **inscription à l'école de Carennac.**

Afin de préparer au mieux la rentrée, les élèves nés en 2019 qui viendront à l'école en septembre 2022 pourront venir visiter les lieux et rencontrer leur future maîtresse:

-Le **lundi 13 juin** à 17 heures

Ou

-Le **mardi 14 juin** à 17 heures 30.

Merci de contacter l'école de Carennac (**05.65.10.95.87.**)
pour **prendre rendez-vous.**

l'équipe enseignante.